

Mrap

La lettre de l'adhérent

SUPPLEMENT A DIFFERENCES

n°40 septembre 2004

Sommaire:

* les nouvelles instances du mrap p 1 * Informations du Secrétaire Général p 2 et 3 * le mrap et la Constitution européenne p 4 * secteur éducation p 4 et 5 * les commissions vous informent p 6 et 7

Le Secrétariat National vous présente ses meilleurs voeux pour 2005

Nouvelles instances du MRAP

Après le Congrès national des 5 et 6 décembre 2004 qui s'est tenu à Bobigny et qui a approuvé le rapport moral de la direction nationale sortante par 131 voix « pour », 83 voix « contre » et 46 « abstentions », le Conseil National du MRAP (qui représente les comités locaux, les fédérations, les commissions) a élu, à bulletins secrets, la nouvelle direction du MRAP par 44 voix « pour », 14 voix « contre », 3 « abstentions » et 2 votes blancs.

Instances du MRAP élues le 15 janvier 2005

Membres de la Présidence

DULIEU Jean Claude, Président délégué, chargé de la lutte contre tous les racismes, les instances, la communication
HETIER Bernadette, chargée de l'immigration, du droit d'asile et de la mondialisation en France et en Europe
KURYS Nadia, chargée du centre de ressources, du développement régional Centre et de l'Asie
LE MIGNOT Renée, chargée de l'animation et de la coordination des questions internationales

Membres du secrétariat national

AOUNIT Mouloud, Secrétaire général, chargé de la coordination et de l'animation politique du mouvement
BALLESTERO Catherine, chargée de la coordination, du suivi et de l'accompagnement de l'ensemble des correspondances internes et externes du MRAP
BUTEZ Marie-Annick, trésorière chargée des campagnes financières
BURGALETA Palmyre, trésorière adjointe chargée de la gestion et de l'administration
GRUPPER Catherine, chargée de la mobilisation et de la préparation des événements ainsi que des initiatives publiques du mouvement
LELLOUCHE Monique, chargée de l'éducation à la citoyenneté
POUILLOT Henri, chargé du développement des comités locaux et de l'action en faveur des questions « histoire et mémoire »
VOCATURO Alexandrine, chargée du développement régional Grand Sud, de la Paix et des formations internes

Membres du Bureau National :

BENARROSH Eliane, chargée du Proche et du Moyen Orient
BURGALETA Enrique, chargé de la citoyenneté et du droit de vote
BUTEZ Michel, chargé du développement de Paris et de la région parisienne
CARREL Maurice, chargé de mission sur le secteur éducation
CHARLIONET Matthieu, chargé du développement dans l'Ouest et la Manche
DELARUE Christian, chargé de la mondialisation
DURETETE Jean-Michel, chargé du développement Aquitaine ainsi que de mission sur des questions d'immigration et du droit d'asile
FERRY Frédérique, chargée du développement de l'Est
GOLDBERG Serge, chargé de la lutte contre l'antisémitisme et du développement Poitou-Charente
KERFORN Gérard, chargé du racisme sur Internet
KHENNICHE Ahmed, chargé du développement de la région Rhône Alpes et des questions concernant le Maghreb
KIRKYIACHARIAN Jean-Jacques chargé de La représentation du MRAP à l'ONU
LE CHEVALLIER Emmanuelle, chargée des discriminations racistes
LUZY André, chargé des Tsiganes et gens du voyage
MEYER René, chargé du développement local (région de Toulouse)

Horiya MEKRELOUF, chargée du développement local (Marseille)

MUZARD Paul, chargé de l'histoire et de la mémoire

PARE Harana, chargé de l'Afrique

SAVIGNEUX Anne, chargée des Harkis

SIROT Isabelle, chargée de la lutte contre l'extrême droite, d'une réflexion sur les extrémismes, des violences policières

TAÏEB Gérard, chargé des questions juridiques

TALEB Ahcène, chargé de la lutte contre le racisme anti-musulman

VERLAQUE Evelyne, adjointe aux publications

Informations du Secrétaire Général

La démocratie exige transparence et partage permanent de l'information. A l'unisson d'une exigence forte du congrès, et comme je l'ai annoncé au Conseil National du 15 janvier dernier, parmi les chantiers prioritaires à mettre en oeuvre il y a l'amélioration significative de notre communication interne, et notamment Internet et les listes internes (en plus de la lettre de l'adhérent). Afin de les rendre plus efficaces et utiles en terme d'informations, je vous propose d'être désormais au rendez-vous avec vous régulièrement dès lors que l'actualité l'exige. Cela prendra la forme de compte-rendus d'activités, rencontres, voire des précisions sur des sujets d'actualité. Pour ce premier rendez-vous, je vais faire un compte rendu de la rencontre avec le premier ministre, de la rencontre avec Jean-Louis Debré, deux points d'actualité, et un rendez-vous.

Rencontre avec le Premier ministre à Matignon le vendredi 14 janvier 2005

Étaient présents des responsables de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et de SOS-Racisme ainsi que les ministre de la Cohésion sociale Jean-Louis Borloo et de l'Intégration Nelly Olin. Cette rencontre, le MRAP en a été à l'initiative par une demande adressée par courrier suite à la publication d'un communiqué. Nous avons été satisfait de cette démarche dès lors qu'elle répondait à une demande du mouvement.

Mes demandes au nom du MRAP :

Au cours de cette intervention j'ai réaffirmé que l'année 2004 fut une année noire du racisme marquée par une inquiétante flambée non seulement de l'antisémitisme, mais du racisme sous ses autres formes. Cette violence qui a visé non seulement l'antisémitisme mais aussi les populations d'origine maghrébines, et plus généralement les populations d'origine arabo-musulmanes, nous a amené à poser comme exigence bien sûr la mobilisation de l'Etat, des institutions de la République (justice, police, éducation nationale) avec une obligation de résultat pour casser la banalisation du racisme.

J'ai également attiré l'attention du premier et des autres ministres sur le sentiment ressenti - à tort ou à raison - de l'absence d'équité dans la mobilisation contre tous les racismes, notamment de la part des pouvoirs public et des représentants de l'autorité publique et des ministères.

J'ai demandé qu'une attention particulière soit apportée et qu'un plan soit mis en oeuvre, notamment dans les régions de la Corse et de l'Alsace.

Sur les discriminations, j'ai rappelé notre attachement à la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations, et j'ai exprimé nos inquiétudes devant le manque de moyens à la hauteur du déficit que représente la poursuite des objectifs de la Haute Autorité. J'ai rappelé que l'indépendance et la composition de cette haute autorité était primordiale, et j'ai demandé à cet égard une plus grande prise en compte des propositions des associations dans ce dispositif.

Sur l'école j'ai attiré l'attention du Premier ministre pour la mobilisation de l'Education nationale et insisté sur 3 terrains : les discriminations liées aux orientations (classes ethniques, orientation sélectives, etc.); les discriminations en terme de stages pratiques; et l'importance des droits de l'homme dans les programmes scolaires, avec une reconnaissance des histoires et mémoires de l'ensemble de toutes les populations françaises.

J'ai insisté sur les abus de pouvoir liés à une interprétation abusive de la loi sur la laïcité en rappelant plusieurs faits (l'attitude du préfet de Seine Saint Denis lors l'exclusion de personnes voilées dans la remise des certificats de naturalisation; l'interdiction d'accompagnement de mères portant foulard à Nanterre; refus de la part du commissariat d'enregistrer dernièrement une plainte d'une femme portant le foulard). J'ai demandé que le ministre de l'intérieur précise à nouveau le cadre légal de la loi sur la laïcité.

J'ai souhaité que l'année 2006 soit l'année contre tous les racismes, ce qui permet une mobilisation de tous pour agir dans ce domaine.

Les réponses du ministre :

Il a été attentif et sensible à nos remarques. Il a reconnu de fait la légitimité du sentiment des deux poids deux mesures. Il a rappelé que l'affaire du RER B devait nous interpeller et nécessitait une réflexion collective pour une « éthique dans l'évènement ».

Il s'est engagé à demander au ministre de l'intérieur de recadrer le concept de la laïcité et réaffirmé qu'il ne pouvait y avoir « des interprétations extensibles de nos textes »

Sur l'éducation, il a estimé important que les valeurs de la république devaient être adaptées à l'aune du 21ème siècle et que la France doit prendre en compte toutes les populations, dans toutes leurs dimensions, sur le terrain indispensable de la mémoire pour préparer le vivre ensemble.

Il a souhaité une mobilisation sur la reconnaissance par la société du métissage, et que ce métissage devait être intégré très fortement dans les quartiers et les institutions.

Il a estimé que les propositions étaient riches et il a souhaité de ce type de rencontre s'effectue deux fois par an.

Quant à l'année 2006 contre tous les racismes, cela relevait de la décision du Président et il allait lui en faire part.

Pour information, à l'issue de cette rencontre Jean-Louis Borloo a souhaité une rencontre particulière avec le MRAP.

Rencontre avec Jean-Louis Debré à l'Assemblée nationale le mercredi 12 janvier 2005

M. Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée Nationale, a reçu une délégation de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine et du Collectif national pour une paix juste entre Israéliens et Palestiniens, le 12 janvier 2005, dans le cadre de la Campagne internationale contre le Mur et pour la fin de l'occupation des Territoires palestiniens.

La délégation était composée de/ Bernard Ravenel - Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine ; Michel Roy - Directeur du plaidoyer du Secours Catholique-Caritas France; Jean-Pierre Dubois - Vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Mouloud Aounit - Secrétaire général du MRAP ; Micheline Morisi - Femmes en Noir ; Stéphane Hessel - Ambassadeur de France.

La délégation a présenté la Campagne contre le Mur, lancée en novembre 2003 et a informé M. Debré des 200 000 signatures de citoyens et résidents français ainsi que des 300 signatures de parlementaires français et européens demandant à la France de tout mettre en œuvre pour que l'Etat israélien se conforme à l'Avis de la Cour Internationale de Justice du 09 juillet 2004 et à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 juillet 2004.

Les résultats ont été très intéressants :

- le Président de l'assemblée a exprimé sans ambiguïté sa condamnation du mur considérant qu'il était illégal au regard du droit international et un obstacle pour la paix;
- à notre demande, il s'est engagé à se rendre dans les territoires et en Israël avec une représentation nationale de parlementaires; il est prêt pour sa part à y aller;
- il nous a suggéré, avec un soutien de sa part, la mise à l'ordre du jour d'un débat à l'assemblée sur le mur lors des séances de questions au gouvernement.

Rencontres prévues

Sur le racisme en Corse, suite à notre mobilisation, je rencontrerais une délégation de la présidente et du secrétaire national de l'association antiraciste corse Ava Basta le jeudi 27 janvier au MRAP.

Précisions à propos des interprétations tendancieuses de deux déclarations que j'ai faites à la télévision

Utilisation maladroite du terme blasphème

La première concerne le terme « blasphème » que j'ai employé à propos des déclarations de Jean-Marie Le Pen sur le comportement « relativement correct de la Gestapo » pendant l'occupation. Lors d'une interview par France 3 national au sujet des déclarations de Jean-Marie Le Pen et de la réaction du MRAP, j'ai, en qualité de secrétaire général, condamné avec la plus grande vigueur le dérapage de Jean-Marie Le Pen qui est une offense aux victimes du nazisme et un encouragement aux passages à l'acte. C'est dans cet esprit que le MRAP a décidé de porter plainte pour contestation de crimes contre l'humanité. A la question du journaliste de France 3 concernant la problématique de notre plainte en regard de la liberté d'expression, j'ai répondu (citation des propos tels que reproduits sur le site web officiel de France 3) :

« La justice doit être d'une fermeté exemplaire pour éviter non seulement la récidive, mais aussi pour prévenir et pour montrer qu'aujourd'hui, si la liberté d'expression est un bien fondamental et fait partie des droits de l'homme, la liberté de blasphémer et la liberté d'ouvrir le champ au racisme doit être condamné avec la plus grande fermeté. »

Je reconnais volontiers que ce terme de « blasphème » était peu adéquat dans la mesure où il s'agit d'un mot à l'acception purement religieuse. Cependant, dans le contexte où je l'ai employé, il ne s'agissait pour moi que de souligner le caractère blasphématoire des propos de Le Pen s'attaquant à ce que la mémoire doit conserver comme un legs sacré du passé : la politique d'extermination des Juifs, des tsiganes, des résistants, des démocrates appliquée en France comme ailleurs en Europe par le régime nazi. Les propos de Le Pen, à la veille du soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz et à quelques jours de celui du ghetto de Budapest continuent l'entreprise négationniste des fascistes de toute obéissance et ouvre la porte, comme je l'ai dit, à la perpétuation des attentats et des crimes racistes en Alsace, en Corse et dans la France entière, attentats contre des Juifs aussi bien que contre des musulmans ou/et des Arabes.

Le constat chacun d'entre vous a pu le vérifier sur certains sites : les extrémistes de tous bords se sont excités sur le mot, oubliant l'essentiel : notre condamnation sans appel contre le leader du FN.